

Grande collecte d'archives

La mémoire du sport en Isère

Tous les sports sont les bienvenus !

A l'approche des Jeux olympiques et paralympiques 2024, les Archives départementales de l'Isère participent à la collecte nationale d'archives afin de préserver et valoriser le patrimoine sportif.

Qui est concerné ?

- Fédérations et clubs sportifs, quelle que soit la discipline concernée.
Les archives peuvent se trouver dans la structure elle-même ou avoir été conservées par un ancien dirigeant.
- Athlètes, entraîneurs, équipementiers et toutes les professions qui gravitent autour du sport.
- Sportifs amateurs, bénévoles, supporters, photographes, etc. vous êtes invités à participer.

Pourquoi donner ses archives ?

- Assurer la bonne conservation de vos archives dans un bâtiment adapté.
- Compléter les fonds d'archives existants sur cette thématique.
- Enrichir et diversifier le patrimoine écrit du sport en Isère pour le rendre accessible au plus grand nombre.

Quels documents donner ?

Tout document racontant ou illustrant la pratique d'un sport dans l'Isère toutes périodes confondues. Il peut s'agir de :

- Documents administratifs d'un club : statuts, conventions, comptes rendus de réunion...
- Tirages photographiques, diapositives, plaques de verre... d'évènements sportifs isérois identifiés (date et/ou lieu et/ou personnes)
- Documents de communication : flyers, affiches, bulletins associatifs locaux...
- Documents commémoratifs d'un évènement : albums photographiques, récits d'ascension, diplômes...

Et ne pas donner ?

- Objets (coupes, maillots, médailles...)
- Publications nationales
- Pour les clubs et associations : les documents de gestions du quotidien (factures, dossiers d'inscriptions des membres, dossiers de subvention...)
- Copies de documents

Comment donner ?

- Sans rendez-vous les 3 et 9 juin.
- Sur rendez-vous à partir du 12 juin.

Où ?

- Aux Archives départementales (12 rue Georges Pérec à Saint-Martin d'Hères).

Pour tout renseignement, contactez-nous à l'adresse archives-departementales@isere.fr